

• LES GARDONS

Les Gardons vous informent des dates de représentations annuelles du Théâtre et vous remercient de votre fidélité à leurs spectacles.

Réservez leur une soirée, fou rire garanti (entrée gratuite)

- Samedi 14 mars à 21 H
- Samedi 21 mars à 21 H
- Dimanche 22 mars à 15 H
- Samedi 28 mars à 21 H

• PÉTANQUE GARDONNAISE

Un repas poule au pot le 15 Février à partir de 20 heures à la salle du Foyer Club.

Inscriptions avant le 8 Février auprès de Mme Ferretti Fabienne au 0780333678.

Puis une quine qui se déroulera le 8 Mars à 14h30 avec de nombreux lots .
Merci, venez nombreux !

• A.A.P.M.A. - LA CANNEVELLE GARDONNAISE

Vous avez pris une carte de pêche à Gardonne ou à Lamonzie-Saint-Martin, à ce titre vous êtes convoqués à l'Assemblée Générale de la Cannevelles Gardonnaise qui aura lieu le jeudi 6 février 2020 à 20h salle Foyer-Club à Gardonne.

Ordre du jour :

- Compte rendu des activités,
- Bilan financier,
- Questions diverses.

Clôturée par le pot de l'amitié.

Nouveau : les cartes de pêches sont disponibles à Lamonzie-Saint-Martin magasin SAVEURS DE SAISONS, Gardonne magasin ESPACE FÊTES REGAIN.

• ANIMATIONS DE LA COMMUNE

- QUINE - Comité des Fêtes - 8 février - 21 H
- REPAS POULE AU POT - Pétanque Gardonnaise - 15 février - 20 H
- QUINE - Comité de Jumelage - 16 février - 14 H 30
- QUINE - Les Choeurs Unis - 23 février - 14 H 30
- REPAS - société de chasse - 1er mars - 12 H
- QUINE - Pétanque Gardonnaise - 8 mars - 14 H 30



*La joie est en tout,
il faut savoir l'extraire.*

Confucius

• VOEUX DE M. LE MAIRE ET SON CONSEIL

Comme de tradition, c'est devant une salle de plus de 250 personnes, que M. le Maire, entouré de son Conseil Municipal, a présenté ses voeux.

Après avoir abordé l'actualité Nationale, M. le Maire a retracé l'année 2019.

Il a énuméré les divers travaux effectués :

Le revêtement de la cour de l'Ecole maternelle et l'achat de trottinettes pour les plus petits, la rénovation du Château d'eau, la réfection des toitures du garage de l'Ancien Presbytère et du studio de l'Accueil, le changement des fenêtres et volets d'un logement, les huisseries de la salle Jeanne d'Arc, l'éclairage public avec l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques Rue de la République, les travaux d'aménagement de locaux tertiaires, etc...

M. le Maire a ensuite présenté les projets validés en Conseil Communautaire ou Municipal pour 2020 : les travaux des locaux tertiaires vont être achevés sous peu, le PLUI de la CAB va être voté le 13 Janvier, le SCOT qui va être mis au vote le 22 Janvier, les travaux du puits de relèvement des eaux usées Route de Gageac...

Il a également rappelé les dates du recensement de la population Gardonnaise, et présenté les 3 agents recenseurs et leur coordinatrice en la personne de Mme Béatrice Feytout.

M. le Maire a ensuite félicité tous les agents municipaux, les acteurs économiques ou associatifs, et présenté ses voeux les plus chaleureux aux Gardonnaises et aux Gardonnais.

Enfin, M. le Maire a tenu à mettre à l'honneur Mme Monique Bousquet, qui, depuis 1983 a tenu le poste de secrétaire de Mairie dans notre Commune. Il a rappelé que le secrétariat, la comptabilité, le montage du budget, le suivi des concessions, les actes, etc..., avaient été ses tâches quotidiennes et qu'il avait pris beaucoup de plaisir à travailler à ses côtés.

Au nom de la Commune, M. le Maire lui a souhaité une bonne retraite auprès de son mari, ses enfants et petits-enfants, et lui a présenté ses voeux pour cette nouvelle étape de vie. Un cadeau et un bouquet de fleurs lui ont été remis.

La soirée s'est terminée, comme de tradition, autour de la galette, les chocolats, et le vin moelleux.

Le mercredi 15 janvier à 20h30 se déroulait la réunion du conseil municipal.

- Bilan 2019 du restaurant scolaire et du restaurant du centre de loisirs :
Au restaurant scolaire, 13 944 repas ont été servis, les dépenses alimentaires s'élèvent à 26 784,04 € et les recettes de l'encaissement des repas à 29 020,10 €.

Au restaurant du centre de loisirs 5 300 repas ont été servis, les dépenses alimentaires s'élèvent à 9 292,55 € et les recettes de l'encaissement des repas à 10 812 €.

- Tableau des effectifs de la commune au 1er janvier 2020 :
Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de supprimer l'emploi d'Attaché territorial-Secrétaire, à 35 heures hebdomadaires, suite au départ à la retraite de l'agent. Le Conseil Municipal décide de supprimer ce poste au 1er janvier 2020, et approuve le tableau des effectifs présenté par Monsieur le Maire.

- Convention Fourrière SPA 2020 :
La SPA met à la disposition de la commune des locaux pour accueillir des animaux en errance ou en difficulté. En contrepartie des services rendus, l'indemnité versée à la SPA est fixée à 0.80€ par habitant. Le Conseil Municipal Autorise Monsieur le Maire à signer la convention fourrière.

- Demande de subventions extension gymnase complexe Fernand Mourgues :
Le projet a été présenté à l'assemblée délibérante lors du Conseil Municipal du 6 février 2019. Les travaux ont été estimés à 527 460 € HT. Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de solliciter des aides pour financer ce projet et notamment de faire une demande de subvention auprès de l'état au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.

- Modification des statuts du syndicat AGEDI :
Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du souhait du syndicat AGEDI, exprimé par délibération en date du 04/12/2019, de modifier ses statuts. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter la modification des statuts du Syndicat AGEDI.

- Contrat CAE-CUI-PEC :
Le conseil Municipal charge Monsieur Le Maire de recruter un agent dans le cadre des contrats aidés dès que possible pour le service technique.

- Remboursement sinistre :
Le Conseil Municipal accepte l'indemnité différée de 512,98 € proposée

• UNIS VERS CONTRE CANCER

Samedi 18 janvier 2020 à 10 heures, se tenait l'assemblée générale de l'association unis vers contre cancer, salle Jeanne d'Arc en présence de M. Pascal DELTEIL, Maire.

Pour faire suite à l'assemblée générale, un repas était offert aux bénévoles, afin de célébrer les « 10 ans » de l'association.

Un autre temps fort avait également lieu cette semaine : mardi 14 janvier 2020, l'association représentée par Maryse LAVAL, présidente, a remis à Déborah RACHE, chargée de communication dons et legs de l'Institut Bergonié de Bordeaux, un chèque de 12 000 euros correspondant au don annuel, fruit du travail et de l'engagement des bénévoles de l'association.

En 2019, 20 tonnes de bouchons (plastique, synthétique et liège) ont été récoltées sur de multiples points de recueil, établissements sanitaires et médico-sociaux, déchetteries, écoles, supermarchés, commerces divers, mairies, particuliers.

Ces bouchons sont acheminés vers le local de l'association, où ils sont triés (environ 6 heures de tri par semaine) avant d'être envoyés à des recycleurs spécialisés.

Depuis 2010, l'association a récolté 150 tonnes de bouchons et reversé à l'Institut Bergonié 80 000 euros.

Cette contribution à la recherche contre les cancers, n'est possible que par l'engagement et l'assiduité des bénévoles. Les personnes souhaitant s'investir dans cette démarche peuvent contacter l'association.

Contact : unisvers-contrecancer@orange.fr ou 06.71.93.34.69



• ESG BASKET - DEUX VICTOIRES EN DEUX MATCHS !

Le dernier match aller samedi 11 janvier a vu le succès des protégés du Président Pèdegai, face à Agen.

Pour le premier des matches retour samedi 18, les bleus ont recommencé à enchanter leurs supporters en s'imposant dans leur salle face à Niort, et avec autorité qui plus est.

Dans les deux cas, ce furent des Gardonnais conquérants, comme on les connaissait la saison passée, et pourtant ! Dire qu'ils sont diminués en moyens est un doux euphémisme, quand il leur manque, pour allier sérénité et efficacité, pas moins de trois joueurs. Et cela sans considérer la blessure d'un autre élément du groupe. Il faut voir dans ces deux succès consécutifs le résultat du travail accompli depuis la venue du nouveau coach Cédric Barrat. Il a su trouver les mots pour remotiver chaque joueur individuellement et collectivement. Comment expliquer autrement cette pugnacité retrouvée en défense, cette volonté de ne rien lâcher, de ne pas laisser à l'adversaire le moindre espace d'expression. Les bleu-et-blanc ont assimilé l'idée qu'ils peuvent être les patrons dans la salle Fernand Mourgues. L'année 2020 commence donc bien ; il y aura des rencontres plus difficiles, contre des mieux classés, mais il y a à venir des équipes qui ont dominé de peu les Gardonnais à domicile mais aussi à l'extérieur. Au vu des qualités retrouvées de l'équipe, plusieurs de ces matches peuvent se concrétiser par autant de victoires.

Les plus anciens, à l'image d'un Rabah omniscient, d'un Kastratovic provocateur et vecteur de fautes adverses (11 obtenues face à Niort et 11 lancers-francs réussis), d'un Philippe Senghor-la science de l'expérience- ou d'un Adnot capitaine courage- ont su montrer la voie. Ne rien lâcher, être agressifs dans le bon tempo. Cette façon d'être s'est traduite dans les faits par de l'adresse revenue lors des deux matches. La maîtrise sous les paniers et dans la réussite des lancers lointains, malgré quelques scories en fin de rencontre dûes à la fatigue ou à la fébrilité liée à la peur de gagner, amenait le public à se lever à plusieurs reprises, lors des deux rencontres gagnées ainsi. Samedi 1er février, déplacement au pays des Olonnes, ce sera différent...

Mais le 8 février, Gardonne reçoit son frère-ennemi préféré, Marmande ! Au match aller, les Gardonnais l'avaient emporté en terre lot-et-garonnaise, à la surprise des Marmandais. Là, il s'agira de renouveler l'exploit. Cela promet une rencontre riche... Pour l'occasion, l'ESG organise un repas. Qu'on se le dise !

Réservations au 06 85 76 28 21 avant le mercredi soir 5 février.



Gagner fait du bien !

par l'assureur de la commune pour le sinistre du 25/03/2018 Rue de la Dordogne.

- Achat mobilier Salle du Conseil Municipal :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'acheter des tables supplémentaires pour équiper la salle du Conseil Municipal car le nombre de conseillers passera à 19 à compter de Mars 2020. 4 tables de 120 cm et 2 tables de 150 cm vont être achetées pour un montant de 951,28 €.

- Compétence Eau et Assainissement Collectif de la commune de Gardonne :

Le Conseil Municipal décide que les compétences Eau et Assainissement soient déléguées en totalité à la commune par la Communauté d'Agglomération Bergeracoise et charge Monsieur le Maire d'en faire la demande.

Prochain Conseil Municipal: le mercredi 5 février 2020 à 20 H 30.

• PROCURATIONS ÉLECTIONS MUNICIPALES LES 15 ET 22 MARS 2020

Les personnes malades, handicapées, et ne pouvant se déplacer au bureau de vote le jour des élections, ont la possibilité de voter par procuration. Pour ce faire les électeurs concernés doivent désigner une personne de confiance qui votera à leur place.

Un délégué désigné par le juge d'Instance et représentant l'Officier de Police Judiciaire se présentera à votre domicile pour l'établissement de cette procuration.

Vous pouvez contacter ce délégué en la personne de :

Monsieur SAILLANT Jacques, demeurant à GARDONNE

Tel : 05.53.22.35.03 (Si absence, laisser message sur répondeur)

ou Portable : 06.46.80.10.93

(Nota : En prévision d'une forte participation, il serait souhaitable de s'y prendre à l'avance, les procurations pouvant être établies pour un an).

A noter également que je serai absent du 13 Mars 2020 au 26 Mars 2020 et que les demandes de procurations du 16 au 21 mars pourront être traitées par la gendarmerie.



• TRAVAUX D'ÉLAGAGE - AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'élagage et d'abattage nécessaires à l'entretien vont être entrepris sur le territoire de la Commune sous la ligne électrique à :

63KV BERGERAC ST FOY

Début des travaux : 1er semestre 2020

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE (Réseau de Transport d'Electricité) à l'entreprise :

LE NAOUR ASSOCIES

0683889007

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux, merci de contacter :

RTE - Réseau de Transport d'Electricité

M. RUSIMOVIC François

Groupe Maintenance Réseau Gascogne

12 rue Aristide Berges - 33270 Floirac

Tél : 05.56.33.99.00

• ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE DU BERGERACOIS

Dates collectes 2020 à Bergerac :

- Jeudi 27 février 2020 de 15 H à 19 H salle des fêtes de Creysse
- Lundi 2 mars 2020, Mardi 3 mars 2020 et Mercredi 4 mars 2020 de 15 H à 19 H salle René Coicaud
- Lundi 27 avril 2020, Mardi 28 avril 2020 et Mercredi 29 avril 2020 de 15 H à 19 H Salle René Coicaud
- Samedi 27 juin 2020 de 8 H30 à 12 H 30 Salle René Coicaud
- Lundi 29 juin, Mardi 30 juin 2020 de 15 H à 19 H Salle René Coicaud
- Lundi 24 août 2020, Mardi 25 août 2020 et Mercredi 26 août 2020 de 15 H à 19 H Salle René Coicaud ou Creysse
- Samedi 24 octobre 2020 de 8 H 30 à 12 H 30 Salle René Coicaud.
- Lundi 26 octobre 2020, Mardi 27 octobre 2020 de 15 H à 19 H Salle René Coicaud.
- Lundi 21 décembre 2020, Mardi 22 décembre 2020 et Mercredi 23 décembre 2020 de 15 H à 19 H Salle René Coicaud

• RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population se déroule du 16 janvier au 15 février 2020.

Pour les personnes qui ne peuvent pas accéder à internet pour se recenser en ligne, un agent recenseur vous apportera les feuilles de recensement à remplir et il repassera les récupérer ou vous pouvez les déposer en Mairie. Si vous le souhaitez, une permanence a lieu en Mairie tous les jours du lundi au vendredi de 14 h à 16 h pour vous aider.

En vous remerciant de votre participation très importante pour la commune.

• SOCIÉTÉ DE CHASSE DE GARDONNE

Le parking chasse du «Brandissou» a vécu un moment de convivialité exceptionnel à l'occasion de la 3e galette chasseur. Bonne humeur et simplicité étaient au rendez-vous en ce dimanche ensoleillé de janvier. Nous sommes extrêmement honorés d'avoir pu faire vivre cette récréation champêtre à un public tous les ans un peu plus nombreux et enthousiaste. Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 1er mars pour notre traditionnel repas à la salle du Foyer Club pour un autre moment d'amitié et de gastronomie.

• VÉLO LOISIR GARDONNAIS

L'assemblée générale de vélo loisir Gardonnais s'est tenue le jeudi 09 janvier 2020 en présence de M. le Maire de Gardonne, Pascal Delteil. Après lecture du rapport moral et financier qui présente un bilan plus que positif, le bureau a été réélu à l'unanimité.

Voici la composition : Présidents d'honneur Pascal Delteil et Denis Ganduzzo, Président : Olindo Tubiana, vice Président : Michel Palumbo, Trésorière : Georgette Boutade, Trésorière adjointe : Viviane Rochoir, Secrétaire : Eliane Tubiana



A la suite de cette réunion un repas choucroute et galettes à été offert aux adhérents.